

Les Portes-en-Ré, le 11 octobre 2023

Association des Contribuables du Nord
de l'île de Ré
Monsieur Loïc BAHUET, Président
8, route de la Patache
17880 LES PORTES-EN-RÉ

N/REF. : 2022-AP/CM- OSSZ

OBJET : votre courrier en date du 29.09.2023

Affaire suivie par Claire MARTIAK

dgs@lesportesenre.fr / 05.46.29.11.51

Monsieur le Président,

Je fais suite à vos courriels des 19 et 25 septembre, et à votre courrier recommandé du 4 octobre.

Je vous confirme l'existence de la simulation de la DDFIP, et par ailleurs de nombreux autres échanges qui ont précédé le vote du 12 septembre 2023.

Toutefois, Monsieur Alain CAYLA, Inspecteur des Finances Publiques (supérieur hiérarchique de Mme FILLON) nous a indiqué que les échanges entre la DDFIP et la commune n'étaient pas communicables aux tiers. Nous ne sommes par conséquent pas autorisés à vous fournir la simulation demandée.

Néanmoins, par souci de transparence, je vous communique un extrait des chiffres transmis par la DDFIP, en insistant sur le fait qu'il s'agit de simulations :

- Base THRS prévisionnelle 2023 : 7 342 281
- Estimation base THRS majo (projection à l'échelle du département) : 6 975 167, soit une évaluation haute à 95%
- Taux majoré : 12,54
- Recette brute majorée : 328 112

Il convient d'appliquer à cette base brute majorée le coefficient correcteur appliqué aux produits fiscaux perçus par la commune, à savoir un taux de 23,95 % pour la part THRS (taux fourni par l'administration fiscale et repris dans notre simulation) :

Recette nette : 78 582.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,
Alain POCHON

